

Publié le 16/02/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024_025

OBJET : Cotentin Terre Bleue - Nouvelle attraction "parcours aventure" - Création et composition du conseil scientifique consultatif

Exposé

Par délibération en date du 27 septembre 2022, le Conseil communautaire de l'Agglomération a approuvé l'opération de renouvellement de l'attraction « On a marché sous la mer » de la Cité de la Mer sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

Afin de lancer les études de scénographie et de muséographie, il est nécessaire de constituer un comité scientifique consultatif qui viendra en appui à l'équipe de Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'Ouvrage pendant les phases de conception et de réalisation de cette nouvelle attraction.

Ce conseil de 7 membres, est composé de scientifiques, chercheurs et universitaires de toutes les disciplines, spécialistes en histoire de l'art en ethnologie, collectionneurs, érudits locaux, etc, et dont les travaux constituent la base et la plus importante source de réflexion pour la muséographie de cette future exposition.

Leur rôle sera ainsi d'assurer une transmission/médiation de leurs savoirs. Ces membres sont aussi les garants de la justesse des contenus pour chacune des thématiques abordées dans cette exposition (soit environ 34 sujets différents répartis sur 5 thèmes majeurs).

Le conseil consultatif scientifique permettra :

- d'assurer la pluralité des approches,
- de faire participer indirectement les institutions auxquelles les scientifiques sont rattachés,
- de constituer un groupe de soutien collectif au projet,
- d'augmenter, consolider l'image de cette nouvelle exposition.

Il travaillera en coordination entre la Communauté d'agglomération, commanditaire du projet, l'exploitant de la Cité de la Mer et l'équipe de muséographie (en cours de désignation).

Ainsi, la muséographie travaille sur les contenus, propose les modalités de la mise en valeur d'un sujet, de son énonciation, de sa problématisation, de sa compréhension, de sa pédagogie. Le conseil consultatif scientifique intervient en amont pour orienter les recherches documentaires à faire et amender les productions réalisées par le muséographe.

Ce conseil scientifique consultatif dédié à la nouvelle attraction aura pour missions de :

- contribuer à la réflexion sur le projet muséal et ses grandes orientations,
- constituer un pôle de ressource pour orienter les pistes de réflexions et des sources documentaires,
- vérifier la justesse et valider les propositions muséographiques, des contenus de l'exposition quel que soit le support (texte, iconographie, film, séquence multimédia....),
- contribuer à l'élaboration des actions culturelles et pédagogiques en lien avec cette exposition,
- participer au développement des relations entre la Cité de la Mer et le monde de la recherche,
- collaborer aux missions de conservation et de valorisation du Patrimoine le cas échéant,
- proposer des noms d'experts complémentaires en fonction des thématiques développées dans le Parcours aventure.

Créé pour la durée du chantier, il est constitué de 7 personnes dont l'activité professionnelle ou culturelle est en lien avec les sujets et thèmes abordés, à savoir :

Président du Conseil : Frédéric Moncany de Saint Aignan

Experts thématiques :

- Le monde maritime : Christian Buchet
- Les abysses : Jozée Sarrazin
- Le Titanic : Virginie Brenot Beaufrère
- Le monde chaud : Cécile Gaspar
- Le monde froid : Nathalie Morata
- Le monde imaginaire : Julia Duchaussoy

Ci-dessous, les biographies des membres du CSC sont détaillées :

Frédéric Moncany de Saint Aignan, Président du CSC

Chevalier de la légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite et Officier du Mérite Maritime.

Après des études maritimes à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande, Frédéric Moncany de Saint Aignan a commencé sa carrière professionnelle comme capitaine de 1^{er} classe de la Navigation puis pilote des ports de Rouen, Dieppe, Honfleur et Caen Ouistreham, de la Seine-Rouen.

Il a été président de plusieurs instances ; de 1998 à 2002 à la station de pilotage de la Seine (structure opérationnelle de 120 employés), en 2009 de la Fédération des pilotes maritimes (30 stations, 800 personnes), en 2010, Sénior de l'Association Internationale des pilotes maritimes, siégeant à ce titre à l'organisation maritime Internationale.

Depuis 2014, il est président du Cluster Maritime Français, en 2018, vice-président du réseau des clusters maritimes européen.

En 2017, il crée avec le Secrétaire Général de la Mer, le comité France Maritime (objectif : doubler à l'horizon 2030 le nombre d'emplois dans le secteur maritime français).

Jusqu'en 2022, il est vice-président du Conseil National de la Mer et des Littoraux. Il a présidé le fond d'investissement maritime "Normandie Littoral" et le conseil d'administration de l'association " France Cyber Maritime ".

Depuis 18 avril 2023, il est président de la fondation OpenC (Ensemble des sites d'essais des énergies marines renouvelable, le plus grand centre d'expérimentation et expertise EMR).

Frédéric Moncagny de Saint-Aignan est membre des conseils d'administration du musée national de la Marine, de l'Ifremer, de la SNSM et de l'association Hermione Lafayette, et par ailleurs membre de nombreuses instances (Conseil Supérieur de la Marine Marchande, Conseil Supérieur des Gens de la Mer, comité Exécutif d'Armateurs de France, Carrefour des professions portuaires à l'Union des Ports de France). Il consacre son temps libre au développement de l'emploi maritime et la "maritimisation" de la société via cercles de réflexion (laboratoire Blue Society, Cercle des européens) de nombreuses instances.

Depuis mi 2023, il est Président de la société délégataire de la Cité de la Mer.

Christian Buchet, intervenant en tant qu'expert pour le monde maritime

Chevalier du Mérite Maritime, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'ordre du Mérite maritime, Chevalier de l'Ordre National du Mérite Diplômé de l'Institut d'Études Politiques (Paris), Docteur en Histoire (Sorbonne, Paris).

Écrivain, enseignant, conférencier, spécialiste des interactions maritimes, géopolitiques, environnementales et sociétales. Christian Buchet est régulièrement sollicité pour son expertise maritime par les médias, collectivités locales, les pouvoirs publics en France et à l'étranger.

Dans sa carrière professionnelle, Christian Buchet a été successivement membre du comité de veille écologique de la Fondation Nicolas Hulot (2000-2010), membre de l'académie de la Marine (2002), membre du Conseil Supérieur de la marine Marchande (2003-2012), membre du conseil Scientifique marin de la Fondation Daniel Jouvance, chroniqueur radiophonique et consultant Mer et Développement durable (Europe 1, 2005-2009), secrétaire général du Conseil National de l'Archipel France, du comité de suivi du Grenelle de la Mer (2009-2011), membre de la Commission Nationale pour l'Education, la Science et la Culture auprès de l'Unesco (2010-2014), membre du Conseil d'administration de la fondation Daniel Jouvance (depuis 2011), Directeur scientifique d'Océanides (2012-2018).

Depuis 2015, il est conseiller spécial du Président de la SAEML Cité de la Mer.

En 2021, il est intervenu auprès du Président de la République aux Assises de l'Économie de la Mer.

Jozée Sarrazin intervenant en tant qu'experte pour la thématique des abysses

Après une formation en Maîtrise en océanographie et docteure Université du Québec, Jozée Sarrazin est devenue chercheuse en écologie benthique, spécialisée dans les grands fonds et participe à la conception de projets de vulgarisation scientifique.

Depuis 2002, elle est chercheuse en écologie Benthique du laboratoire environnement Profond IFREMER, et co-cheffe de plusieurs missions d'explorations. Depuis 2010, elle contribue aux campagnes annuelles MoMARSAT (observatoire fond de mer).

Elle est conseillère scientifique de l'exposition Abyssbox : la vie sous pression/ Océanopolis Brest en 2012, contribue à la réalisation de l'application "Espions des grands fonds", référente scientifique de la création du spectacle vivant "Donvor" du Teatr Piba, contribue au programme Plouarnauts.

Virginie Brenot Beaufrère intervenant en tant qu'experte pour les sujets en lien avec le Titanic

Après une formation initiale au Conservatoire National des Arts et Métiers, Virginie Brenot Beaufrère a commencé sa carrière professionnelle comme assistante ingénieur à l'école Pratique Des Hautes Etudes (199-200), assistante d'étude au conseil Régional du Nord Pas de Calais (2000).

Elle travaille à la Cité de la Mer depuis 2001 aux fonctions successives d'assistante du Département scientifique (2001-2003), adjointe du directeur scientifique (2003-2005), coordinatrice Muséographique et Scientifique (2005-2007), responsable de la Muséographie (2007-2010), puis responsable du service culturel (depuis 2010). Elle a suivi une formation continue à la conception et mise en œuvre de projets culturels. De par ses fonctions, elle anime des partenariats scientifiques et industriels, gère les collections de la Cité de la Mer, elle est notamment l'interface privilégiée sur les thématiques en lien avec le Titanic.

Cécile Gaspar intervenant en tant qu'experte pour le monde chaud

Docteur Vétérinaire, docteur en écologie marine, experte "espèces" Comité Français UICN, experte international tortues UICN (MTSG group), Master en Gestion et Administration des entreprises IAE, Master en Gestion Marketing et Droit des industries de santé IPIB, DU Astronomie en cours).

Depuis 2003, Cécile Gaspar est gérante du 17° Sud (société de consulting en environnement et communication).

Depuis 2004, elle préside l'association "te Mana o te moana" (sensibilisation à l'environnement polynésien).

Depuis 2005, elle est vétérinaire et directrice éducation, recherche du Moorea Dolphin Center.

Depuis 2007, elle est membre de la commission expert de sauvegarde des espèces (CSE) du comité français de l'UICN et membre du groupe outre-mer, et depuis 2010, chargée de conférences à l'Ecole Pratique des hautes études (EPHE), section Sciences de la Vie et de la Terre, présidente de l'association Conservation Tétiora (préservation de l'Atoll de Tetiaroa), membre du comité international expert tortues marines UICN.

Nathalie Morata intervenant en tant qu'experte pour le monde froid

Océanographe biologiste de formation, responsable du pôle Coordination européenne et internationale de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité - FRB.

Après un master en sciences de l'Environnement marin et un doctorat en lien avec l'univers arctic à l'université du Connecticut, Nathalie Morata, entame une carrière de chercheuse notamment sur l'impact des changements climatiques sur le benthos arctique au Laboratoire des Sciences de l'Environnement marin à Brest (2011-2015), sur le fonctionnement des écosystèmes marins arctiques à l'Institut de recherche sur l'eau Akvaplan-niva (2014-2018 Norvège), chargée de mission auprès de l'Ambassadrice pour les pôles au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (Paris, 2018), médiatrice scientifique sur l'éducation au changement climatique à l'Office for Climate Education (2019-2020), coordinatrice des programmes d'un centre de compétences en sciences participatives (Muséum National d'Histoire Naturelle 2020-2022), et actuellement, responsable du pôle de coordination européenne et internationale de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité.

Nathalie Morata a par ailleurs présidé le réseau international Arctic in Rapid Transition (2014-2018).

Julia Duchaussoy intervenante pour le monde imaginaire

Après une formation en théâtre dont le cours Florent, elle entame une carrière d'artiste interprète puis de metteur en scène (2005 "Je me donnerai à toi entière") abordant tous les registres du théâtre.

Julia Duchaussoy met en scène des spectacles ("Sketch up & Shirley Souagnon" en 2011, "One Roz Show" & Nasia Roz en 2012).

En 2019, elle co-écrit et interprète le spectacle "J'irai danser avec les requins".

En 2022, elle est à l'affiche du spectacle "Le monde du silence gueule !" dont elle a également écrit le texte.

Depuis 20221, elle est au casting de la série Plus belle la Vie. En parallèle, elle monte des spectacles.

Un projet de règlement intérieur de ce conseil scientifique consultatif, joint en annexe, précise :

- les modalités de composition du conseil: constitution, admission de nouveaux membres, fréquence des réunions, personnes qualifiées ;
- le fonctionnement : le conseil, établissement du procès-verbal de décisions, organisation des réunions, les modalités financières et modification.

Les membres du comité scientifique consultatif interviennent de façon bénévole.

Lorsque le présentiel des membres du comité consultatif scientifique sera requis, ils seront défrayés pour leur transport, repas et leur hébergement.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DEL2022_112 du 27 septembre 2022 validant le renouvellement de l'attraction « On a marché sous la Mer » sous maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération n° DEL2023_030 du 13 avril 2023 portant sur l'autorisation de programme n° 23D00639 « Nouvelle attraction Cité de la Mer » pour un montant de 8 394 878 € TTC,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 8) pour :

- **Valider** la constitution d'un comité scientifique consultatif pour la mise en œuvre du projet muséographique de la nouvelle attraction,
- **Valider** le règlement intérieur et la composition pressentie de ce conseil scientifique consultatif,
- **Valider** le principe de défraiement par la Communauté d'Agglomération des membres du Conseil Scientifique pour leurs transports, repas et hébergements quand leurs présentiels seront requis,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :
projet règlement intérieur CSC nouvelle attraction.

8 FÉVRIER 2024

Date d'envoi de la convocation : le 26/01/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 161

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 8 février, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne (à partir de 19h06), AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (jusqu'à 20h02), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, LAFFONT Christine suppléante de CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien (à partir de 19h10), FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît (à partir de 18h22), FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno (à partir de 18h24), GANCEL Daniel, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LELONG Gilles, DOUASBIN Corinne suppléante de LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (jusqu'à 20h33), LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard (jusqu'à 18h40), MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-

Marie, ROCQUES Jean-Marie, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnes, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à PLAINEAU Nadège
ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud,
BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (à partir de 20h02)
BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne
DUBOST Nathalie à MAHIER Manuela,
FAGNEN Sébastien à DUVAL Karine (jusqu'à 19h10)
GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie,
GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel
GERVAISE Thierry à LE CLECH Philippe,
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel
HEBERT Dominique à BOUSSELMAME Noureddine,
LEJEUNE Pierre-François à LE POITTEVIN Lydie
LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand
LEONARD Christine à SOLIER Luc (à partir de 20h33)
MABIRE Edouard à LEFRANC Bertrand (à partir de 18h40)
MARTIN Patrice à LELONG Gilles (à partir de 18h33)
PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert
RODRIGUEZ Fabrice à MOUCHEL Jacky
RON SIN Chantal à SIMONIN Philippe,

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie,
BARBÉ Stéphane
BROQUET Patrick,
COLLAS Hubert,
DESTRES Henri,
FALAIZE Marie-Hélène,
GIOT Gilbert,
GROULT André,
LEJAMTEL Ralph,
LE PETIT Philippe,
MARGUERIE Jacques
VIVIER Sylvain

Conseil Scientifique Consultatif de la Cité de la Mer

“Parcours Aventure”

Règlement intérieur

DISPOSITONS GENERALES

Article 1 – Objet :

Le conseil scientifique consultatif (CSC) de la Cité de la Mer/ Parcours aventure pour but de :

- rassembler des scientifiques ou experts impliqués dans le projet d’exposition dénommée “Parcours Aventure”,
- contribuer à la réflexion sur le projet muséal et ses grandes orientations,
- constituer un pôle de ressource pour orienter les pistes de réflexions et des sources documentaires,
- vérifier la justesse et valider les propositions muséographiques, des contenus de l’exposition quel que soit le support (texte, iconographie, film, séquence multimédia....)
- contribuer à l’élaboration des actions culturelles et pédagogiques en lien avec cette exposition,
- participer au développement des relations entre la Cité de la Mer et le monde de la recherche,
- collaborer aux missions de conservation et de valorisation du Patrimoine le cas échéant
- Proposer des noms d’experts complémentaires en fonction des thématiques développées dans le Parcours aventure

Article 2 – Durée :

Le conseil scientifique consultatif est créé par la communauté d’agglomération, maître d’ouvrage de la nouvelle attraction de la cité de la mer « parcours aventure » pour la durée du chantier, soit selon le calendrier prévisionnel jusqu’à la fin 2026.

COMPOSITION DU CONSEIL

Article 3 – Constitution du Conseil

Le conseil scientifique consultatif de de la Cité de la Mer/parcours aventure est constitué par délibération du conseil communautaire de l’agglomération du Cotentin.

Il est composé de 7 membres : 1 président et 6 experts, c’est-à-dire des personnes dont l’activité professionnelle ou culturelle est en lien avec les 5 sujets et thèmes abordés tout au long du parcours muséographique :

1. Monde chaud/Polynésie
2. Monde sous-marin, abysses, Titanic
3. Monde froid
4. Monde merveilleux, imaginaire
5. Contes et légendes

Article 4 – Admission de nouveaux membres

L'admission de tout nouveau membre au sein du CSC se fera sur proposition du conseil ou du Président de la communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), et sera soumis à l'avis du conseil.

Article 5 : Fréquence des réunions du CSC

Le CSC se réunit sur sollicitation de la CAC en fonction du calendrier opérationnel de conception et de réalisation de la nouvelle attraction avec un minimum de 2 fois par an sur invitation du Président du Conseil qui établit l'ordre du jour.

Le CSC peut se réunir sur demande écrite d'au moins un tiers des membres en exercice, sur des points précis ; dans ce cas, il se réunit au plus tard 30 jours après la date de réception par le Président du Conseil de la dite demande.

Article 6 : Personnes qualifiées

Lors des réunions, le CSC peut inviter des représentants d'organismes ou des personnes qualifiées compte tenu de leurs compétences ou de leurs actions en lien avec les objectifs du CSC et son ordre du jour. Ces personnes ne participent pas au(x) vote(s).

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Article 7 – Le Conseil

Il est fixé un quorum, vérifié en début de séance, de moitié +1 des membres présents au conseil. Si le quorum n'est pas atteint, le CSC se réunit à nouveau dans les 15 jours suivants, sur nouvelle convocation et délibère valablement sans condition de quorum.

Les propositions du CSC sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés. Tout membre du Conseil peut recevoir, au maximum, une procuration précisant la date de la séance pour laquelle elle est délivrée. Sur demande de l'un des membres du Conseil, les votes peuvent avoir lieu à bulletin secret.

Tous les débats du CSC présentent un caractère confidentiel.

L'agglomération, maître d'ouvrage et les représentants de l'exploitant de la Cité de la Mer y participent systématiquement, sans pouvoir de vote.

Article 8 – Procès-verbal

Un procès-verbal de chaque séance est rédigé par un secrétaire désigné à cet effet, mis sous signature du (de la) Président(e) du Conseil. Ce procès-verbal est présenté à la séance suivante pour approbation et transmis à la communauté d'agglomération.

Article 9 – Organisation des réunions

Les réunions et les échanges préparatoires entre le comité scientifique et le commissariat de l'exposition pourront se faire soit en présentiel ou par visio.

Article 10 – Modalités financières

Les membres interviennent de façon bénévole,

Lorsque le présentiel des membres du comité scientifiques sera requis,

pour leur transport, repas et leur hébergement par la CA du Cotentin, Maître d’Ouvrage.

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 050-200067205-20240215-DÉL2024_025-DE



Article 11 - Modification

Le présent règlement peut être modifié par le CSC après adoption à la majorité des 2/3, des amendements proposés, et avec accord de la Communauté d’Agglomération du Cotentin (le Président ou son représentant)

Le Président du
Conseil Scientifique et Consultatif

Le Président de
la Communauté d’Agglomération du Cotentin